

# Un député UMP relance le débat sur le transfert d'Orly

Le Monde pour Le Monde.fr | 16.06.11 | 16h25



*2,5 millions de Franciliens sont concernés par les nuisances liées au trafic aérien de Roissy et Orly.*  
AFP/THOMAS COEX

Didier Gonzales, député UMP et maire de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) – ville située en bout de piste d'Orly –, doit rencontrer, jeudi 16 juin, les présidents de trois collectifs d'associations de riverains des aéroports parisiens. L'Advocnar fédère 175 associations sur le secteur de Roissy, Alerte nuisances aériennes et le Forum contre les nuisances aériennes couvrent respectivement dix-huit et une cinquantaine de communes concernées par Orly.

Pour Patrick Kruissel, président de l'Advocnar, *"des solutions doivent être trouvées dès aujourd'hui pour faire face à l'augmentation prévue du trafic aérien en région parisienne. Le débat ouvert par la proposition de Didier Gonzales va dans le bon sens"*.

Le député UMP a en effet présenté, le 1<sup>er</sup> juin, une proposition de loi *"relative à la desserte aérienne du Grand Paris"*, signée par 61 députés, en vue de *"penser autrement l'aménagement du territoire"*. Pour limiter au maximum les nuisances dans les parties urbanisées, cette proposition met en avant une solution radicale : la relocalisation d'Orly !

*"C'est ce qui s'est fait à Berlin, Munich, Oslo..."*, rappelle M. Gonzales. *"Jusqu'à présent la réflexion sur le Grand Paris a porté sur les transports en commun et sur le trafic maritime avec Le Havre mais rien sur le transport aérien."* Or, dans l'exposé des motifs de sa proposition de loi, M. Gonzales écrit : *"Aéroports de Paris, par la voix de son président, tout comme la DGAC [Direction générale de l'aviation civile] ont annoncé que le dispositif actuel permettrait de tenir jusqu'en 2020-2025 mais pas au-delà."*

## "SITUATION EXPLOSIVE"

La réalisation d'un troisième aéroport avait été envisagée il y a une dizaine d'années mais le projet, complexe, coûteux et politiquement sensible, fut abandonné. *"Si Paris entend demeurer une des principales portes d'entrée de l'Europe, on ne pourra pas faire éternellement l'impasse sur ce dossier"*, prévient M. Gonzales. Et de souligner que le Grenelle de l'environnement interdit certes la création d'un troisième aéroport parisien, mais pas le déplacement de l'un d'eux.

Un réaménagement lourd mais pas complètement irréaliste, selon les représentants des riverains d'Orly. *"2,5 millions de Franciliens sont aujourd'hui survolés par les avions, cette situation explosive ne saurait perdurer"*, prévient Claude Carsac, du Forum contre les nuisances aériennes. *"Il est urgent que le législateur lance le débat sur l'avenir de la plate-forme"*, renchérit Michel Grenot, le président d'Alerte nuisances aériennes. *"Roissy, qui subit une forte pression environnementale, pourrait être soulagé et même espérer un couvre-feu nocturne"*, fait valoir le député, pour ne pas oublier les riverains de l'aéroport Charles-De-Gaulle.

Roissy et Orly devraient absorber 600 000 mouvements supplémentaires d'ici à 2028. *"Orly est plafonné à 200 000 mouvements par an, avec un couvre-feu de 23h30 à 6 heures, Roissy, avec 580 000 mouvements, ne pourra pas toujours tout absorber, davantage pour des raisons environnementales que techniques"*, s'inquiète l'élu du Val-de-Marne.



*L'aéroport d'Orly gère 200 000 décollages et atterrissages par an, avec un couvre-feu de 23h30 à 6 heures.*  
AP/CHRISTOPHE ENA

## **ARGUMENTS SONNANTS ET TRÉBUCHANTS**

Le député a déjà commencé à réfléchir au mode de financement de l'aéroport "Orly bis" qu'il propose. A seulement 14 km de Paris, les 1 529 hectares de la plate-forme actuelle – l'équivalent de la surface de Nancy ou encore dix fois celle de La Défense –, offrent *"un potentiel de développement extraordinaire qui permettrait de payer en grande partie le nouvel équipement"*.

Clin d'œil à ses collègues élus locaux : cette relocalisation libérerait une trentaine de communes de lourdes contraintes d'urbanisme liées au Plan d'exposition au bruit (PEB), qui *"entraînent inconstructibilité et limitations du droit à construire sur 8000 hectares"*, souligne le maire de Villeneuve-le-Roi. Une municipalité qui, selon celui-ci, *"a perdu 5 000 habitants, soit un manque à gagner fiscal de l'ordre de 2,5 millions d'euros par an"*.

Des arguments sonnants et trébuchants que le député UMP compte faire valoir dans le cadre de la campagne électorale à venir. *"Il est prévu 70 000 nouveaux logements par an qu'il faudra bien construire quelque part..."* Et de rappeler que parmi les 2,5 millions de Franciliens concernés par le trafic d'Orly et de Roissy, se trouvent un certain nombre d'électeurs potentiels.

Francis Gouge